

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

|                                 |           |        |        |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
|                                 | 3 mois    | 6 mois | 1 an   |
| LOT et Départements limitrophes | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements             | 12 fr.    | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

|  |          |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES                           | 1 fr. 70 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 1 fr. 70 |
| RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — )        | 2 fr. 75 |
| » 2 <sup>e</sup> page ( — d° — )               | 4 fr. 50 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Le voyage à Genève de M. Mac Donald aura-t-il convaincu que les fauteurs de guerre ne sont pas en France. Sachant où est le danger les Anglais voudront-ils y parer ?

Est-ce un recommencement sous une forme nouvelle de la monstrueuse Triplice d'avant 1914 ? En tout cas, ça lui ressemble beaucoup. Nous voyons à la conférence du désarmement trois pays, toujours les mêmes, toujours d'accord dans une résistance systématique et concertée à tout ce qui peut favoriser la pacification européenne. Ce sont l'Allemagne, l'Italie et la Hongrie... Il y manque encore ce qui reste de l'ancienne Autriche. Mais l'Anschluss, que prépare Hitler, comblera bientôt cette lacune...

Contre ce bloc des trois complices rassemblés, tous les projets ayant pour but d'organiser la sécurité commune et de fortifier ainsi la paix sont venus successivement se briser. Ce fut d'abord l'abolition de l'aviation militaire, puis l'internationalisation et le contrôle de l'aviation civile. Enfin, leur dernier triomphe a été l'échec du pacte d'assistance mutuelle, indispensable fondement de toute organisation pacifique...

Combinaison le cynisme et la ruse, l'Italie et l'Allemagne ne cessent de proclamer leur volonté de désarmement. Mais elles ne cessent en même temps d'empêcher tout ce qui peut rendre possible. Elles sont partisans du désarmement en principe !... En principe, c'est-à-dire pourvu qu'on ne le fasse pas !

M. Mac Donald a voulu savoir si ces positions sont inexpugnables et s'il n'y a rien à faire pour sauver la conférence et empêcher la faillite de nos espérances !

Sûrs que tout ne finit pas par s'arranger tout seul et qu'à laisser aller les choses on risque de les voir se dégrader complètement, nous sommes disposés, s'il le faut, à nous confier aux soins diligents d'un meneur. A la condition pourtant de savoir au préalable où il prétend nous mener.

Donc, M. Mac Donald avait invité Hitler et Mussolini à se rencontrer sous ses auspices avec Daladier sur les bords du lac de Genève, où se donnaient aujourd'hui les rendez-vous de noble compagnie. Il ne déplaçait pas au Premier britannique d'y jouer le rôle de régisseur général, de *primus inter pares* qui donnerait à l'Angleterre l'allure d'être quelque chose comme le Président de l'Europe, l'arbitre supérieur entre les nations du continent...

Mais s'il eût pu réussir, peu importait le moyen ! Que le salut vienne d'ici ou de là, nous n'en sommes pas à lui réclamer un certificat d'origine. Et pourvu qu'il arrive, il sera le bienvenu !

Seulement, ce n'était pas trop exiger que de s'entendre au préalable sur la proposition que M. Mac Donald avait l'intention de faire. Et c'est de cela qu'on a parlé dans les entretiens qu'il a eus vendredi à Paris avec MM. Daladier et Paul-Boncour. On se demandait avec une certaine inquiétude dans la curiosité ce qu'il avait bien pu imaginer pour concilier les termes inconciliables de la thèse française et de l'autre... La première proposant la sécurité garantie tandis que la seconde — sachant bien qu'elle réclame une chose impossible — exige le désarmement sans conditions... pas même, bien entendu, la suppression des formations militaires du fascisme allemand ou italien, considérées non comme des moyens de guerre, mais comme des gardiens de la paix !...

Et, bien, il n'y avait pas de quoi s'inquiéter. M. Mac Donald n'avait rien à proposer. Son but était simplement d'aller sur place pour se mieux rendre compte, pour causer et pour voir...

Si peu compromettant que fût ce programme, Hitler et Mussolini ne le considèrent, sans doute, comme dangereux et déclinent l'invitation. Et, à l'heure où nous écrivons, les nombreuses conversations de M. Mac Donald n'ont pas donné de résultats. La question reste ce qu'elle était.

L'Allemagne ne cédera rien et con-

tinuera d'exiger tout. Elle attend le prétexte d'un échec constaté de la conférence du désarmement pour proclamer son droit à réarmer. Et ce prétexte, avec l'aide complaisante de l'Italie, elle ne manquera pas de se le fournir... Nouveau saint Thomas, M. Mac Donald avait besoin de toucher pour croire. Espérons qu'il est désormais tout à fait convaincu !...

On nous assure que le triomphe du fascisme allemand a profondément ému l'opinion britannique. Nos amis anglais sont révoltés, dans leur respect traditionnel de la liberté, par les abominables procédés du gouvernement hitlérien. Que le pouvoir d'un grand pays soit tombé — c'est bien le mot — aux mains de ces brutes déchaînées, cela indigne les citoyens de la libre Angleterre... L'homme de la rue, à Londres aussi bien qu'à Manchester, se trouve comme illuminé par un rayon de vérité... « Il voit, il sait, il croit, il est désabusé ! »

C'est du moins ce que nous disent les journaux d'outre-Manche et les correspondants à Londres des journaux français. Les citoyens britanniques auraient, enfin, compris que les incendiaires de l'Europe ne sont pas les Français et que, s'il y a une quelconque part des fauteurs de guerre, ils se trouvent de l'autre côté des Alpes et de l'autre côté du Rhin...

Que les Anglais sachent maintenant où est le danger, voilà un beau progrès, trop longtemps attendu. Souhaitons qu'ils mettent moins de temps pour en faire un second, sans lequel le premier serait comme s'il n'était pas... Celui de se décider aux mesures nécessaires pour empêcher le mal répété et prévu !

Si l'on ne peut pas sauver la conférence du désarmement, il faut du moins sauver la paix. Et le meilleur moyen serait de faire comprendre aux possibles perturbateurs que la France et l'Angleterre seront unies pour la garder !...

S'il servait à cela, le voyage en Suisse de M. Mac Donald n'aurait pas été une précaution inutile.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

#### A M. Marinetti

Il y a déjà longtemps, Signor, que vous êtes l'homme de demain. Peut-on dire de vous ce qu'on a dit de quelques autres, à savoir que vous avez un bel avenir derrière vous ? Cela serait vrai, votre rôle de régisseur général, de *primus inter pares* qui donnerait à l'Angleterre l'allure d'être quelque chose comme le Président de l'Europe, l'arbitre supérieur entre les nations du continent...

Mais s'il eût pu réussir, peu importait le moyen ! Que le salut vienne d'ici ou de là, nous n'en sommes pas à lui réclamer un certificat d'origine. Et pourvu qu'il arrive, il sera le bienvenu !

Seulement, ce n'était pas trop exiger que de s'entendre au préalable sur la proposition que M. Mac Donald avait l'intention de faire. Et c'est de cela qu'on a parlé dans les entretiens qu'il a eus vendredi à Paris avec MM. Daladier et Paul-Boncour. On se demandait avec une certaine inquiétude dans la curiosité ce qu'il avait bien pu imaginer pour concilier les termes inconciliables de la thèse française et de l'autre... La première proposant la sécurité garantie tandis que la seconde — sachant bien qu'elle réclame une chose impossible — exige le désarmement sans conditions... pas même, bien entendu, la suppression des formations militaires du fascisme allemand ou italien, considérées non comme des moyens de guerre, mais comme des gardiens de la paix !...

Et, bien, il n'y avait pas de quoi s'inquiéter. M. Mac Donald n'avait rien à proposer. Son but était simplement d'aller sur place pour se mieux rendre compte, pour causer et pour voir...

Si peu compromettant que fût ce programme, Hitler et Mussolini ne le considèrent, sans doute, comme dangereux et déclinent l'invitation. Et, à l'heure où nous écrivons, les nombreuses conversations de M. Mac Donald n'ont pas donné de résultats. La question reste ce qu'elle était.

L'Allemagne ne cédera rien et con-

## Informations

### Le trafic de l'Aéropostale

Le nombre de lettres transportées par l'Aéropostale, durant la semaine du 27 février au 5 mars 1933, s'établit comme suit : France-Espagne-Maroc (et retour), 107.250 lettres ; France-Algérie (et retour), 26.255 ; France-A. O. F. (et retour), 17.500 ; France-Amérique du Sud, 26.533 ; Amérique du Sud-France, 31.546. Soit un total de 209.084 lettres.

### Au Maroc

Un mouvement de soumission a commencé parmi les dernières bandes Djebel Sano, encerclées sur le plateau des Aiguilles. Plus de 100 tentes sont rentrées dans les lignes françaises, les 9 et 10 mars, en remettant 100 fusils à tir rapide. Des pourparlers sont engagés avec les autres fractions dissidentes.

### En Allemagne

A partir de lundi et jusqu'à ce que la question des couleurs nationales ait été définitivement réglée, le drapeau à croix gammée et aux anciennes couleurs impériales noir, blanc, rouge flottera officiellement sur les édifices publics.

Le décret rendu à ce sujet par le président von Hindenburg vient d'être lu à la radio par le chancelier Adolf Hitler.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le chef du gouvernement du Reich a déclaré que la première phase de la révolution était terminée et a souligné la nécessité de maintenir à l'intérieur une discipline absolue.

### Les forces allemandes

Le correspondant du « Sunday Express » à Paris se dit en mesure de révéler les chiffres établis par le gouvernement français concernant les forces terrestres navales et aériennes que l'Allemagne est parvenue à constituer en tournant les clauses du traité de Versailles.

Ce correspondant soutient que ses révélations ont été puisées dans le « dossier secret » du gouvernement français que M. Herriot avait menacé de divulguer, il y a quelques mois, lors d'une séance fameuse de la Société des Nations.

Le correspondant du « Sunday Express », donne d'abord les précisions suivantes sur la reichswehr :

« On sait que, d'après le traité de Versailles, les effectifs de la Reichswehr ne doivent pas dépasser 100.000 hommes, dont 4.000 officiers. En fait, la Reichswehr est considérée comme un noyau autour duquel viendront se grouper éventuellement des centaines de milliers de recrues bien entraînées. En cas de mobilisation, chacun de ses régiments deviendra automatiquement une division.

### Dantzig et la Pologne

Le président du Sénat de la ville libre de Dantzig, le docteur Ziehm, qui se trouve actuellement à Genève, a fait à la presse internationale une déclaration protestant contre un débarquement polonais près de Dantzig.

La ville libre de Dantzig est placée en face d'un danger particulier par suite, a-t-il dit notamment, du débarquement, contraire aux traités internationaux, d'un fort détachement militaire polonais sur la presqu'île de la Westplatte. Ce détachement est armé de mitrailleuses et de lances-bombes, et son effectif s'élève, pour autant que nous avons pu l'établir, à plus de 200 hommes. Il convient de relever que jamais une violation dans plusieurs sens des droits existants du côté de la Pologne n'a été aussi claire que cette fois-ci dans le cas d'un conflit entre Dantzig et la Pologne.

### Roumanie et Yougoslavie

Les négociations roumano-yougoslaves abordées à Belgrade le 12 janvier dernier à la suite de l'accord Jevitch-Titulesco, intervenu à l'issue de la Conférence de la Petite-Entente du 22 décembre dernier sont entièrement terminées, un accord complet ayant été réalisé sur toutes les questions à l'ordre du jour.

### Crise financière américaine

M. Woodin, ministre des finances, a déclaré que la Trésorerie allait faire mercredi prochain deux émissions à court terme d'une valeur totale de 800 millions de dollars en certificats du Trésor.

Ces émissions auront pour but de faire face à des obligations venant à échéance, dont le montant total est de 695 millions de dollars et de fournir au Trésor environ 50 millions de dollars pour effectuer des paiements courants.

Ces émissions porteront intérêt à 4 et à 1/2 p. 100 respectivement, taux plus élevé que celui des émissions faites l'année dernière.

La dette à court terme américaine va être portée de ce fait à 6.484.146.100 dollars et la dette publique à 21.044.729.209 dollars.

### Le conflit sino-japonais

Malgré la prise du col de Kou Pei Kou, la situation reste extrêmement confuse.

On ne croit généralement pas que le maréchal Tchang Kai Chek se risque à lancer une contre-attaque.

On émet d'autre part l'avis que maintenant que le côté nord de la Grande Muraille est occupé par les troupes japonaises les Chinois pourraient accepter la suggestion japonaise de créer une zone neutre dans la partie sud.

En tout cas, affirme-t-on, si Tchang Kai Chek continuait de masser des troupes au Nord de la Chine dans l'intention de recouvrer le Jehol, les Japonais se réserveraient toute liberté d'action et prendraient toutes les mesures nécessaires pour remédier à la situation.

En parodiant un duel au couteau, Georges Bernard, sergent aviateur à Rochefort, touché au cœur par le couteau de son camarade Campana, sergent, a été tué.

Au cours de l'incendie d'un garage de l'hôtel Goudoumèche, à Launay (Lot-et-Garonne), un tonneau d'essence a explosé. Neuf personnes ont été blessées.

Le nommé Louis Nessler, banquier parisien, a été arrêté rue des Chartroux, à Bruxelles, pour escroqueries et détournement.

Le gouvernement suédois va déposer un projet de loi interdisant de désigner comme vins les boissons fabriquées par certaines maisons suédoises avec des pommes et de la rhubarbe.

François Wagner, sujet allemand, chef des hitlériens de Barcelone, a été arrêté samedi, pour escroqueries.

Près de Chambon (Creuse) des terrassiers ont mis à jour cinquante pièces d'or, écus à la couronne de Charles VI.

Mme Coste, 36 ans, à Chenailles-Mascheix (Corrèze), profitant de l'absence de son mari qui était aux champs, a avalé le tiers d'un flacon de taupicine. Elle est morte peu après.

## NOS ÉCHOS

### Histoire immorale.

Cohen va trouver le grand rabbin et lui demande, non pas une amoune, mais de l'aider à trouver une place.

— Tu as de la chance, Cohen, il y a justement le béneau qui a démissionné : veux-tu le remplacer ?

— Je ne demande pas mieux, monsieur le rabbin.

— Eh bien, c'est entendu ! Viens demain... Mais, dis-moi, Cohen, sais-tu lire et écrire ?

— Non, malheureusement, répond Cohen d'une voix désolée.

Ah ! c'est bien regrettable. Tiens, prends ces vingt francs, et que Dieu te protège !

Cohen cherche pendant longtemps ce qu'il va faire de cet argent. Il a trouvé ! Il achète une boîte de cigares et il les vend devant la Bourse. A la fin de l'après-midi, il a gagné dix francs. Le lendemain, il achète deux boîtes de cigares, qu'il vend avec un bénéfice double. Et ainsi, peu à peu, Cohen devient un marchand de cigares important. Si bien qu'au bout d'un an il est installé dans un riche magasin. Sur un conseil d'un ami qui le voit, avec surprise, sortir de son portefeuille des paquets de billets, il va déposer son argent à la banque. Là, il est reçu avec beaucoup de considération par le directeur lui-même. Lorsque toutes les formalités ont été accomplies, le directeur lui tend les papiers.

— Voici, monsieur Cohen... Je vais vous demander de vouloir bien déposer votre signature.

— Mais, c'est que je ne sais ni lire, ni écrire !

— Comment ? Vous ne savez ni lire, ni écrire ! Et vous avez une si belle affaire !... Mais que seriez-vous devenu si vous aviez su lire et écrire ?

— De ce que je serais devenu ? Eh bien, je serais devenu béneau à la synagogue.

### Temps héroïques du parapluie.

Le nom de Jonas Hanway, dont on célèbre le 145<sup>e</sup> anniversaire de la mort, est bien d'actualité en cette saison pluvieuse. Cet homme, en effet, fut le premier qui osa se promener dans les rues de Londres avec un parapluie, et pendant 30 ans il fut le seul à s'en servir. Ses pires ennemis étaient les propriétaires de coches, qui craignaient que l'usage du parapluie ne se généralisât au détriment de leurs affaires, ainsi que certains puritains prétendant que c'était écarter la Providence que de s'abriter ainsi... Quand Hanway sortait avec cet objet maudit, il était insulté par la foule et il recevait quantité d'œufs ou de légumes pourris. Certains même lui lançaient, de leurs fenêtres, de l'eau sale. Enfin, après trente ans, quelques personnes se décidèrent à adopter le parapluie et une boutique de Londres les louait même à l'heure, tout comme une voiture.

## CADOUIN.

M. G. Védreine se repose de ses occupations d'homme de loi sédentaire en se transformant, aux vacances, en homme de lettres pérégrinant. On connaît de lui ce beau livre, publié à Cahors en 1930 et intitulé « En Quercy, de Souillac à Saint-Céré par la vallée de la Dordogne et la Causse », exposé pittoresque et savant des curiosités principales du Haut-Quercy. Tout autant qu'à l'écrivain, cet ouvrage abondamment pourvu d'images fait honneur à son illustrateur. M. Védreine est un virtuose de l'objectif photographique. Il nous en fournit une preuve nouvelle sous la forme d'un album de vingt-une photographures consacrées à Cadouin, son église et son cloître. Pareil artiste pouvait-il manquer d'appliquer son zèle à faire mieux connaître et admirer des beautés architecturales de premier ordre si voisines de sa résidence ? Voici l'hommage rendu et avec éclat !

Cahors non plus, n'est point très éloigné. Et pourtant combien peu de Cadurciens connaissent Cadouin ! En wagon, j'en conviens, le voyage peut paraître à certains compliqué et lent. Mais, en auto, un but situé à vingt lieues est-il si difficile à atteindre ? Or, pour les habitants de la vieille capitale du Quercy, cette excursion présente un intérêt tout à fait particulier. Nous verrons lequel tout à l'heure...

Cadouin, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bergerac, se trouve à mi-distance entre cette ville et Sarlat. Si nous empruntons, — je le fis un jour, — la voie ferrée pour nous rendre, nous descendrons du train à la gare du Buisson. En quelques minutes, une voiture publique nous conduira à destination par une route périgourdine qui ressemble à s'y méprendre à nos chemins quercynois accidentés. Cinq kilomètres de côté nous éloignent de la claire Dordogne et nous font côtoyer les fourrés de la Bessède, forêt maintenant aussi sûre que le fut peu au temps de Jacquou le Croquant la sombre Barade. Un col franchi, le sixième kilomètre du trajet nous mène, entre des pechs abrupts et rocaillieux, une descente rapide. Bientôt Cadouin nous apparaît tapi dans sa gorge. Une grande église d'abord étonne nos regards par son clocher aux deux lourdes pyramides superposées. Deux très longs bâtiments parallèles se dressent d'équerre à la nef, environnés de jardins. Tout autour de cette cité religieuse, des logis bourgeois et paysans s'alignent en assez bel ordre le long de la route ou s'égaillent au petit bonheur des ruelles. Quand le soleil fait danser sur les pentes des côteaux les nappes d'air surchauffées, les ombrages nombreux qui encerclent ce bourg écarté lui donnent des airs d'oasis caussenarde.

Tout de suite, nous voici en arrêt devant la façade de l'église. Sa sévérité romane échappe à la lourdeur grâce à la majesté du portail et des fenêtres, à la montée hardie des contreforts, grâce surtout aux arcatures élégantes qui allègent ce mur formidable, le compartimentent en étages de plus en plus ornés et le peuplent d'ombres harmonieuses.

Cette église fut consacrée en l'an 1154, — date à retenir pour nous Cadurciens. Elle faisait partie de l'abbaye cistercienne, fondée elle-même en 1115, dont les bâtiments remaniés nous ont, vu de haut, surpris par leur ampleur. Les Bernardins furent, ici comme ailleurs, d'acharnés bâtisseurs, des sculpteurs enthousiastes et féconds. Nous allons en trouver d'autres marques que sur cette façade qui déjà témoigne d'une parfaite maîtrise.

Le beau portail franchi, l'intérieur de l'église répond à notre attente. Simplicité, clarté, puissance, voici trois perfections réunies en une seule qui est l'harmonie. Ce rappel de la Sainte-Trinité nous l'avons trouvé dans l'assemblage des absides, dans la disposition des fenêtres de la façade ; le voici renouvelé par le nombre des nefs. En hereaux

### M. de Monzie et les échecs.

Un mistral violent souffle sur le monde de échecs français. Ce jeu, aussi vieux que l'humanité, ou presque, connaît depuis quelque temps chez nous, une vogue grandissante. « Les échecs du Palais-Royal », que préside depuis peu le sympathique M. Pierre Vincent, organise un grand tournoi inter-villes, et Rouen, Le Havre, Reims, Orléans, Bar-le-Duc, Belfort et Berny-marcheront bientôt « Paris ». Séances simultanées (sur 40 échiquiers) séances à l'aveugle suivront.

Mais les « échéistes » ne comptent-ils pas sur la haute protection de M. de Monzie, ministre de l'Éducation nationale, et passionné du noble jeu qui, dernièrement, répondait à un importun : — Jouez aux échecs, monsieur, et revenez me voir : vous serez moins bavard !

### AU FIL DES JOURS

brisés, elles sont d'une belle audace ; la coupole sur pendentifs du transept plus hardie encore.

Les dimensions de ce sanctuaire accolé à un couvent, même important par lui-même, pourraient paraître excessives si on ne savait qu'ici est gardée une des reliques insignes de la chrétienté. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire au moment même de la fondation du monastère, Cadouin connut la faveur splendide de se voir confier un Suaire qui avait enveloppé la tête du Christ au tombeau, souvenir précieux rapporté d'Autriche, lors de la 1<sup>re</sup> Croisade, par Adhémar de Monteil, évêque du Puy-en-Velay. Mis en ostension publique cinq fois par an, ce linge vénérable attire des foules de pèlerins. Il en vient encore dans ce valon de fort nombreux à la piété desquels se joint la curiosité des touristes. Le Saint-Suaire, abstraction faite de son caractère sacré, étonne l'artiste et l'archéologue par la singularité de son tissage autant que par son miraculeux état de conservation.

Si beaucoup de ceux qui viennent à Cadouin ne connaissent pas l'heureuse fortune d'assister à l'ouverture du fameux reliquaire, tous, du moins, ont la liberté de pénétrer dans le cloître et d'en contempler à leur aise la flamboyante splendeur.

Les Bernardins commencèrent l'édification de leur fastueux promenoir en 1475, alors que Louis XI régnait ; ils le terminèrent seulement quelque cinquante ans après, sous François 1<sup>er</sup>. Ce travail d'inspiration large et de réalisation patiente, accompli par des équipes successives de moines périgourdiens, dirigés par des maîtres venus de la Champagne, de l'Île-de-France et d'ailleurs, allié à l'exubérance du style ogival à son déclin la délicatesse des formes de la Renaissance commencent.

Les galeries occidentale et méridionale ont reçu du temps et des hommes de graves offenses. Les deux autres sont restées à peu près intactes. Ce qui subsiste de l'ornementation de ces vingt-six travées suffit pour éblouir le visiteur. Les fenêtres à doubles colonnes, les dentelles de pierre à motifs changeants de leur sommet, les consoles entées sur les piliers, les niches creusées dans les intervalles, les nervures des voûtes et les pendentifs de leurs clefs, les quatre portes aux tympans historiés, tout sert de motif à décorations. Ebauches ou finies, graves ou joyeuses, pompeuses, quelquefois et plus souvent réalistes, ces sculptures évoquent les élans et les contraintes, les rêves et les aspirations de la vie monacale à la fin du moyen âge. Les plus complètes et les plus curieuses d'entre elles figurent la parabole du Mauvais Riche, la pauvreté de Job, les exploits de Samson, la montée de Jésus au Calvaire, enfin et surtout le défilé des moines aux mains jointes escortant le Sire abbé accablé sous le poids d'une croix démesurée. Ebauches ou finies, volutes, mascarons, pompiers, ces sculptures évoquent les élans et les contraintes, les rêves et les aspirations de la vie monacale à la fin du moyen âge. Les plus complètes et les plus curieuses d'entre elles figurent la parabole du Mauvais Riche, la pauvreté de Job, les exploits de Samson, la montée de Jésus au Calvaire, enfin et surtout le défilé des moines aux mains jointes escortant le Sire abbé accablé sous le poids d'une croix démesurée. Ebauches ou finies, volutes, mascarons, pompiers, ces sculptures évoquent les élans et les contraintes, les rêves et les aspirations de la vie monacale à la fin du moyen âge. Les plus complètes et les plus curieuses d'entre elles figurent la parabole du Mauvais Riche, la pauvreté de Job, les exploits de Samson, la montée de Jésus au Calvaire, enfin et surtout le défilé des moines aux mains jointes escortant le Sire abbé accablé sous le poids d'une croix démesurée.

J'arrête cet aperçu des trésors que ce val périgourdin abrite avec orgueil. Ce que j'en ai dit ne vous a-t-il pas fait paraître une parenté merveilleuse entre l'abbaye de Cadouin et la cathédrale de Cahors ? Nous trouvons ici et là : une vaste église romane à coupoules, construite au début du XII<sup>e</sup> siècle, un suaire ayant enveloppé le chef du Christ enseveli, un cloître du gothique flamboyant paré par surcroît des grâces sanctuaires de la Renaissance. Ces deux sanctuaires se donnent la réplique sans que chacun d'eux perde rien de son accent particulier. C'est pourquoi, après avoir échangé jadis leurs pèlerins, Cahors et Cadouin doivent à présent se renvoyer leurs touristes. Leurs beautés sœurs gagnent à être confrontées...

Eug. GRANGIÉ.

### Sincérité.

C'est un fait que lorsque à l'audience on demande son âge à un témoin féminin, celui-ci marque toujours une certaine surprise et un temps avant de répondre... avec plus ou moins de sincérité.

M. Daumas, qui est juge de paix suppléant et aussi avocat, voyant un jour l'hésitation d'une dame à avouer son âge lui dit :

— Répondez ce que vous voulez, madame. Vous ne préférez serment qu'àprès !

### La preuve décisive.

— Je finirai par devenir végétarien, pour ne plus aller chez le boucher.

— Le bœuf aussi est végétarien et pourtant il finit quand même par y aller !

LA LIÈRE.

# Chronique du Lot

## Chez les planteurs de tabac

Samedi, 11 mars, a eu lieu, à la Préfecture du Lot, la réunion de la Commission de répartition des Permis de culture : aucune augmentation, aucune nouvelle déclaration admises. Les planteurs qui ont planté dernièrement la superficie de leurs permis conservent le même. Ceux qui l'année précédente n'ont pas planté entièrement la superficie de leur permis pourront planter celle qu'ils ont plantée et, au moins, les quatre cinquièmes.

En fin de séance, M. Couderc, Conseiller d'arrondissement de Saint-Géry a présenté la motion suivante :

« Considérant que la mesure prise par l'Administration Générale de réduire de 225 hectares le contingent du Nijkerk et le ramener ainsi à 1.227 hectares dans la circonscription du magasin de Cahors, gêne considérablement la Commission de répartition des permis de culture de l'arrondissement de Cahors, en ce sens qu'elle ne peut donner la moindre satisfaction aux demandes les plus légitimes ; les anciens planteurs conservant seulement la faculté de planter leur précédent permis,

Demande l'attribution d'un minimum de 50 hectares ;

« En outre, cette mesure de réduire que la superficie plantée l'année précédente entraînera, sensiblement et progressivement, la réduction de cette culture, si le « précédent » de cette année se renouvelle dans l'avenir.

« La Commission s'élève contre la sévérité de cette décision administrative et proteste vivement contre cette réduction si elle a été dictée par l'engorgement des Manufactures provenant de trop nombreux achats de tabacs à l'étranger, ces achats eussent-ils été ordonnés par le Gouvernement en vue d'échanges commerciaux ou industriels.

« La Commission estime, en effet, que les cultivateurs et surtout les planteurs français ne doivent pas être les victimes des conventions internationales. »

A la majorité, cette motion n'a pas été prise en considération.

La Commission de répartition n'a pas adopté cette motion, pourtant juste, si pleine de bon sens que présentait M. Couderc.

Pourquoi ? Qui le sait ? Dans tous les cas, M. Couderc a défendu la cause des planteurs. Et ça suffit. Un jour viendra où le bon sens triomphera. En attendant, la réduction de la culture dans le Lot est faite au détriment des planteurs.

**Les Planteurs de Tabacs.** — Le Bureau fédéral, et le Syndicat des Planteurs de tabac du canton de Souillac, réunis le 5 mars à la salle des Fêtes de Souillac, dans le but de mettre au point l'organisation de cette manifestation agricole, a choisi les dates des 12, 13 et 14 mai.

Cette réunion, sous la présidence de M. Delport, le dévoué président de la Confédération générale des Planteurs, a montré, une fois de plus, l'unité de vue de ses organismes pour la défense des intérêts qui leur sont confiés.

Elle a nommé une commission centrale d'organisation qui aura sa permanence à côté de la poste, route Nationale. Adresse : Permanence, Congrès des Planteurs, Souillac.

A l'issue de la réunion, les organisateurs ont pris contact avec la Municipalité, le Comité des fêtes, le Syndicat d'initiative, l'Union des Commerçants et le Syndicat agricole, qui tous prennent déjà des dispositions pour assurer le plein succès de cette manifestation.

## VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Deuxième séance du 9 mars. Dans la discussion de la loi d'amnistie, M. Henri Châtenet avait déposé sur l'article 3, un amendement tendant à exclure du bénéfice de l'amnistie les « déserteurs à l'ennemi ». Le gouvernement acceptait l'amendement.

Ont voté pour : MM. René Besse et A. de Monzie.

N'a pas pris part au vote comme retenu à la commission du budget : M. Malvy.

L'amendement a été voté par 373 voix contre 189.

Dans la même séance sur le même article M. Fabry avait déposé un amendement excluant aussi de l'amnistie les « déserteurs en présence de l'ennemi ». Le gouvernement acceptait l'amendement qui fut voté par 355 voix contre 195.

Ont voté pour : MM. René Besse et A. de Monzie.

N'a pas pris part au vote comme retenu à la commission du budget : M. Malvy.

## Fêtes

M. Mazet, facteur des postes, chargé de la tournée Féline-Castelnau-St-Martin, est nommé facteur de ville à St-Céré.

## P.-O.

MM. Tostaire et Lasfargues, employés du P.-O. à Martel sont nommés à Rocamadour.

## Les Trufficulteurs

Un important Congrès s'est tenu dimanche à Cahors

Dimanche a eu lieu, à Cahors le Congrès de la Fédération interdépartementale des trufficulteurs du Lot, de la Dordogne, de la Corrèze (arrondissement de Brive).

A 11 heures une réunion préparatoire du bureau de la Fédération qui a été constituée ainsi :

Président : M. Vaysset, maire de Ladornac (Dordogne) ; Vice-Présidents : MM. Jean Lacoste de Cahors ; Chapelle, maire de Brive ; Selves de Jayac (Corrèze) ; Secrétaire général : M. Caunésil, de Cahors et Secrétaire adjoint : M. Courdresses, maire de Lalbenque.

A midi, les congressistes, au nombre de 60 environ ont assisté au banquet organisé à l'hôtel Terminus. Menu copieux et composé de plats bien préparés qui ont fait le régal des convives.

Le banquet était présidé par M. René Besse, député, assisté de MM. Courdresses et Vaysset.

Au dessert, M. Courdresses, et M. René Besse, après avoir excusé M. Yvon Delbos, député qui n'a pu se rendre à Cahors, ont porté, en excellents termes, un toast aux convives et au succès de la cause de la trufficulture.

A 2 h. 1/2 les congressistes se sont rendus dans la Maison d'Agriculture. 150 délégués représentant 2.000 trufficulteurs étaient présents.

M. Caunésil, secrétaire-trésorier, lit le compte rendu du Congrès de Martel qui eut lieu le 8 janvier. L'assemblée approuve le compte rendu.

M. Lacoste expose la question relative à la collaboration des négociants en truffes avec la Fédération. Après un échange de vues, M. Lacoste expose que le but de la réunion de la Fédération est la délimitation de la zone de production et de l'appellation d'origine.

La question est renvoyée à la Commission d'études de la Fédération.

M. René Besse, à son tour, expose la question de la protection, de l'appellation d'origine de la truffe.

Il indique comment les viticulteurs ont obtenu la délimitation des zones viticoles et il indique la marche à suivre devant les tribunaux pour obtenir l'appellation d'origine.

M. Chapelle, maire de Brive, approuve les observations présentées par M. René Besse et assure son concours le plus absolu à la cause des trufficulteurs.

M. Vaysset remercie les congressistes d'être venus nombreux et M. Courdresses rend hommage aux organisateurs du Congrès et à M. Caunésil, secrétaire de la Fédération.

Le prochain Congrès aura lieu à Brive ou à Périgueux. Cette question est renvoyée à la commission.

Sur la proposition de M. Chapelle, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

« La Fédération interdépartementale des trufficulteurs du Lot, de la Dordogne et de la Corrèze (arrondissement de Brive) constate que la truffe du « Périgord », dont la renommée est mondiale, en raison de ses qualités et de son parfum incomparable, est actuellement concurrencée par des truffes d'autres provenances et de qualité inférieure ; de ce fait, les trufficulteurs de notre région sont lésés dans leurs intérêts, en même temps que les acheteurs sont trompés dans leurs approvisionnements.

« Dans un but de défense d'intérêt général, la Fédération invite les communes du Lot, de la Dordogne et de la Corrèze (Brive) à se grouper en vue d'associer leurs efforts aux siens, afin d'aboutir à la délimitation de la zone productive de la truffe du Périgord.

« Il est désirable que, grâce aux efforts communs, cette zone soit définie de toute urgence, afin que, sous l'impulsion de la Fédération, les pouvoirs publics, ainsi que le service de la répression des fraudes, puissent faire cesser une concurrence déloyale, qui tend à se généraliser et qui donne lieu à des spéculations gravement préjudiciables aux intérêts des trufficulteurs.

« La propagande de la Fédération doit donc tendre à obtenir le groupement des communes intéressées sans aucun retard et leur appui moral et matériel.

« L'Assemblée charge le bureau de la Fédération de poursuivre avec ses conseils toute procédure réglementaire, en vue de la protection de l'appellation d'origine. »

## Intendance

M. Ousset, ancien sous-intendant à Cahors, intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe à Toulouse, est affecté à la section régionale des pensions de Lille.

## Médaille militaire

Notre compatriote, M. Escapoulade, épicier à Montfaucon, vient de recevoir la médaille militaire.

## Palmes Académiques

MM. Galtié à Cahors et Lasfargues, artiste musicien à Cahors, sont nommés officiers d'académie.

Nos félicitations.

## Assistance publique

Par arrêté en date du 7 mars 1933, M. Peyrat, sous-inspecteur de l'Assistance publique du Lot, est nommé, en la même qualité dans le Calvados.

M. Peyrat, recevra une indemnité de frais de tournées de 5.200 francs.

## Assurances sociales

**Avis aux employeurs.** — Il a été signalé au Service départemental qu'une personne se faisait indûment passer auprès des employeurs pour inspecteur départemental des Assurances Sociales.

Le service tient à faire connaître publiquement que seul M. Campagnac Jacques, exerce ces fonctions dans le Lot et qu'il est seul habilité à ce titre pour contrôler les employeurs.

Ces derniers sont invités à se faire présenter, lors de chaque contrôle par l'inspecteur, sa carte personnelle de service qui doit porter outre la photographie de l'agent, le timbre sec du Ministère du Travail. — Le Directeur du service des A. S. : R. TROUPEL.

## Conférence sur la motorisation dans la cavalerie

Une conférence sur la motorisation des unités de cavalerie sera faite aux officiers d'active et de réserve le vendredi 17 mars à 14 heures, par le colonel Froidefond des Farges, commandant le 10<sup>e</sup> Dragons, dans la salle d'honneur de la caserne Bessières. Le Général commandant la 17<sup>e</sup> région serait heureux que les Officiers de réserve assistassent le plus nombreux possible à cette conférence.

Celle-ci toutefois ne comptera pas pour la carte de surclassement et n'ouvrira droit à aucune indemnité.

## L'occasion du jour

Profitez-en !

Allez à l'Exposition organisée par la Succursale Citroën de Cahors, pour la **quinzaine des voitures d'occasion.** Examinez l'occasion du jour, une voiture revue, mise au point. Elle ne se différencie des autres que par un seul point : un prix encore plus bas que les autres, si bas déjà.

C'est ce qu'on peut appeler une belle affaire ! Réalisez-la immédiatement, car, si par extraordinaire, la voiture ne trouvait pas preneur aujourd'hui même, demain elle vous coûterait, en revenant à son prix normal de vente, 500 fr. de plus.

## POUR LA PROTECTION DE L'ÉLEVAGE

M. Paul Bastid, député du Cantal, de Nadaillac, député de la Nièvre, René Besse, député de Cahors et plusieurs de leurs collègues viennent de déposer sur le bureau de la Chambre la proposition de résolution suivante, tendant à la protection de l'élevage.

## Exposé des motifs

« La mévente du bétail de boucherie, spécialement du bétail de race bovine, s'accroît et aggrave la gêne matérielle et le malaise moral dans nos campagnes.

« Devant une situation aussi sérieuse, on s'étonne de voir les droits de douane sur les viandes abattues demeurer anormalement bas.

« Ce n'est vraiment pas faire preuve d'un esprit protectionniste que de demander le maintien de ce droit d'entrée au niveau d'avant-guerre.

« Par ailleurs nos jeunes paysans en arrivant à la caserne, s'étonnent à bon droit de voir la troupe principalement ravitaillée en viande exotique pendant que la viande française ne se vend pas.

« C'est pour demander la cessation de ces deux anomalies que nous déposons sur le bureau de la Chambre, la proposition de résolution suivante :

## Proposition de résolution

« La Chambre invite le Gouvernement à prendre les mesures propres à atténuer la crise qui pèse gravement sur notre élevage, notamment à porter au coefficient 5 le tarif douanier appliqué aux viandes réfrigérées ou congelées étrangères, à réduire leur importation aux seuls insuffisances du cheptel français, à alimenter nos troupeaux avec la viande indigène au besoin réfrigérée ou congelée. »

## EDEN

MARDI 14, MERCREDI 15, JEUDI 16 SAMEDI 18 et DIMANCHE 19 en Soirée Matinée Jeudi à 14 h., Dimanche à 15 h.

Une heure pleine de vie, de sourire, de charme et d'agrément, une heure que tout le monde voudrait vivre.

## UNE HEURE PRES DE TOI

Cette nouvelle production du réalisateur Ernest Lubitsch, est le plus grand succès de

## Maurice CHEVALIER

dans lequel la charmante vedette Jeanette MAC DONALD fait entendre sa voix délicieuse, et dont les chansons sont un véritable régal pour ses innombrables admirateurs.

## EN PREMIÈRE PARTIE

Un splendide complément ADEMI JOSEPH, sketch parlé avec Noël-Noël.

JOUR DE VACANCES, comédie parlée avec Polack et Ducret.

UN DOCUMENTAIRE PARAMOUNT, et les ACTUALITÉS PARLANTES FOX MOVIE-TONE.

## CAHORS

### AUDITION-CONCERT

Dimanche, dans l'après-midi, a eu lieu au théâtre de notre ville, l'audition-concert des élèves de Mme et de M. Bourjade, professeurs de musique à Cahors. La salle était pleine à craquer.

La 1<sup>re</sup> partie comportait un défilé de jeunes élèves dont quelques-uns témoignent d'une précocité pleine de promesses.

Elle se termine par « La Danse macabre » de Saint-Saëns, jouée par M. Ropetzki, prix d'honneur du Conservatoire de Toulouse, Mme et M. Bourjade, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire. Ce morceau est exécuté avec un brio qui enthousiasme la salle.

Ceux qui ont déjà entendu M. Ropetzki connaissent la précision et la souplesse de son jeu, sa virtuosité et l'ardeur avec laquelle il tend vers la perfection. Quant à Mme et M. Bourjade, ils ont su se dérouler dans notre cité, ils sont si gâtés du public cadurcien qu'on pourrait se dispenser de leur adresser ici de nouveaux éloges. Pourtant, dans « Le Cygne » comme dans « l'Allegro appassionata », M. Bourjade tire de son violoncelle des accents tantôt langoureux, tantôt passionnés qu'on écoute ému ou haletant.

M. Mirassou, baryton se fait entendre dans le grand air de « Patrie » de Padililhe et dans « Hérodiade » de Massenet. Son timbre chaud, sympathique, sa voix souple et nuancée sont une véritable révélation pour un auditoire qui après l'avoir chaudement applaudi et rappelé compte avoir à nouveau le plaisir de l'entendre.

Le défilé des jeunes artistes recommença. Ils sont trop nombreux pour qu'il soit possible de consacrer à chacun une mention même brève. Qu'ils reçoivent nos félicitations collectives.

Cette partie du programme est couronnée par l'exécution d'une « Symphonie espagnole ». L'auditoire est littéralement subjugué par le talent de M. Ropetzki, brillamment accompagné par Mme Bourjade. Puisse l'admiration suscitée par tant de talent stimuler l'effort des jeunes apprentis musiciens confiés à Mme et à M. Bourjade.

Une scénette de genre « Par tous pays » va dérouler devant nos yeux charmés des groupes de jeunes filles et de jeunes gens vêtus des costumes nationaux. Présentés par la charmante V. Capdebelle et par M. Delmas, ces groupes se livrent à des évolutions ou à des danses brillantes. De l'élegance, du goût, de la couleur, de la couleur locale surtout.

Claude Thieffin, qui n'en est pas à son coup d'essai, est un comique né. Il a la voix juste, puissante, la mimique expressive.

Les deux hongrois : Janine Cubaynes et Roger Thieffin ont étonné et émerveillé le public par leur souplesse, leur agilité, dans des danses qui comportaient une grande part d'acrobatie. Transformée en écuyère Janine Cubaynes présente trois petits chevaux russes, qui composent un attelage pimpant, fringant à l'allure la plus souple, au trot le plus léger qui soit.

Mais le clou de cette scénette est, sans conteste, le tableau « A la Française ». Nous avons admiré la jolie fleur aux pétales vivants qui s'ouvrait et se refermaient sur son cœur.

Au cours des évolutions qui ont suivi, Janine Cubaynes s'est révélée une danseuse accomplie et son succès a été consensuel.

« Fantaisie napolitaine », exécutée par un ensemble de violons fournis aux élèves les plus avancés de l'occasion de manifester déjà de sérieuses qualités musicales.

La matinée s'achève par la « Fête au village ». M. Bourrières et J. Lafargue ont été des Dramen en herbe désoilant. Les petites danseuses ont été d'autant plus drôles qu'elles étaient, sans doute, les seules à ne pas comprendre le sens des morceaux qu'elles chantaient. Enfin, un petit bravo pour J. Niel et J. Gagnayre qui ont dansé une bourrée... sans fougue.

Au nom des spectateurs nous remercions les jeunes artistes et leurs dévoués professeurs. Nous remercions en particulier Mme Bourjade qui a assumé la lourde charge de régler les danses, de choisir les costumes et qui a tenu infiniment le piano au cours de cette longue matinée.

Nous comprenons fort bien — et notre gratitude en est accrue — que le talent ne parvient à obtenir un pareil résultat que s'il est secondé par de longs et patients efforts.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

## Coups et blessures

Plainte a été portée par Mme Maréchal, d'Uzech, contre son genre Sindou qui lui a porté des coups. Une enquête est ouverte.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

Nous remercions et félicitons aussi M. Gustave Barreau et ses musiciens tous jours dévoués.

# DU 11 AU 26 MARS QUINZAINE DE VENTE DE VOITURES D'OCCASION

à la  
**Succursale A. CITROËN**  
111, Boulevard Gambetta - CAHORS

## Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

La section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme tiendra sa prochaine réunion le dimanche 19 mars, à 10 heures, dans une salle de la Mairie.

Ordre du jour : 1. Renouvellement du Bureau ; 2. Compte-rendu du trésorier ; 3. compte rendu du Congrès de Paris ; 4. Affaires diverses.

Le Secrétaire : P. LAFARGUE.

Les ligues sont priées de venir nombreuses à cette réunion.

## Fédération départementale des sociétés de chasse et de pêche du Lot

### Résultats obtenus

Nous nous contenterons d'énumérer les principaux :

1° Devant la pénurie du gibier cette année, nous avons en temps voulu sollicité l'avis motivé de toutes les sociétés au sujet des mesures à prendre pour la prochaine campagne cynégétique.

Au reçu des vœux qui étaient unanimes, nous avons pu obtenir de M. le Préfet, la clôture du perdreau fin octobre, la fermeture générale en janvier, sans aucune des tolérances spéciales qui favorisent le braconnage en empêchant une surveillance efficace.

Pour cela, nous devons des remerciements particuliers à M. le Préfet et M. le Secrétaire Général auprès de qui nous avons trouvé l'accueil le meilleur et les plus favorables dispositions.

2° Le Conseil général a bien voulu nous octroyer, à titre de subvention, les sommes suivantes :

2.000 francs pour la pêche, et qui, par nos soins, ont été distribués aux sociétés adhérentes, au prorata du nombre de leurs membres cotisants.

1.350 francs pour la chasse. Cette somme sera aussi attribuée aux sociétés qui feront partie de la Fédération, le jour de l'assemblée générale de printemps à laquelle seront conviés chasseurs et pêcheurs du département.

Notre reconnaissance va à l'assemblée départementale et plus spécialement à M. Orliac, le distingué Conseiller général et Président de la Commission départementale.

3° A la demande de plusieurs sociétés nous sommes également intervenus auprès des autorités départementales pour que les battues municipales soient faites dans les formes légales et pour qu'elles ne soient pas un motif déguisé de chasse en temps prohibé.

La question a été posée aussi, de savoir si momentanément et dans une année de crise comme celle-ci, le lapin ne pourrait pas être déclaré animal nuisible.

4° Les projets financiers prévoyant une augmentation sur le prix des permis de chasse, nous avons, d'accord en cela avec le Comité Central, écrit aux Parlementaires du Lot. Sans nous opposer de parti pris, à une augmentation raisonnable, nous demandons comme contre-partie de nos sacrifices, que l'Etat, lui aussi, accomplisse son devoir, en attribuant aux Fédérations une juste part de cette augmentation pour servir au repeuplement du gibier.

Toutes les réponses reçues sont favorables à notre cause.

5° La Fédération s'est adressée aux « Eaux et Forêts » pour obtenir une nouvelle subvention qui, le cas échéant, sera aussi distribuée aux diverses sociétés dont elle est composée.

6° Enfin, nous sommes en pourparlers avec des compagnies d'assurances pour obtenir, dans les meilleures conditions, les garanties, dont se préoccupent à juste titre, les chasseurs conscients des risques courus, soucieux de leur tranquillité personnelle et de celle de leur famille. En temps voulu chacun sera avisé des résultats envisagés.

7° D'autres questions nous préoccupent, elles seront étudiées et résolues au mieux des intérêts de tous.

Mais ne voilà-t-il pas quelques résultats et quelques promesses intéressantes ? surtout si l'on songe à la modicité de la cotisation : 1 franc pour la chasse, 0 fr. 25 centimes pour la pêche. Le Président, LAFON.

## Défaut de visa

Benito Saut, journaliste, d'origine espagnole veut dresser procès-verbal pour défaut de visa à son récépissé de demande de carte d'identité.

## MAISONS D'HABITATION

Devant le succès de ses Habitations à 30.000 (4 pièces construites en dur), — garantissant la rapidité d'exécution par contrat, dans tous départements, l'Entreprise A. REVY, 7, Bd Alsace-Lorraine, Montauban, se rend à domicile, gratuitement. — Pour tous renseignements, écrire soit à cette dernière adresse ; ou s'adresser tous les jours, Café de la Promenade à Cahors.

## Chronique des Théâtres

### Tournée MAHARA

Nous rappelons que c'est ce soir mardi qu'aura lieu, au Théâtre municipal, la représentation donnée par le célèbre fakir hindou Mahara.

### De la piste encadrée à la scène

Le champion de France de course à pied, qui fut sélectionné pour les Jeux Olympiques de Stockholm dans la course de 800 mètres plats, sera dans nos murs cette semaine.

Tout comme à la piste, Dubourg a acquis à la scène une popularité ; il passe régulièrement à Paris, au Petit Casino et à l'Européen, et les journaux artistiques de la capitale l'ont cité maintes fois comme un excellent chanteur, avant de la tenue aux gestes sobres et heureux, agréable en scène ; il passe également sur les scènes des principaux établissements de province.

Ceux qui aiment la finesse dans la diction et l'esprit dans la chanson trouveront tout cela avec le brillant fantaisiste qu'est André Dubourg.

Ses amis les anciens combattants (Dubourg est réformé de guerre et médaillé militaire), ses camarades les sportifs ne manquent pas d'aller l'applaudir au Palais des Fêtes où il passe son numéro de diseur fantaisiste en intermède du mercredi 15 au dimanche 19 courant.

### Obsèques

Dimanche, à 9 h. 3/4, ont été célébrées les obsèques de M. Eugène Evêque, gardien de la paix, en retraite, décédé à Cahors, à l'âge de 83 ans.

Nous prions Mme veuve Evêque, M. Pierre Evêque, employé à l'Imprimerie du « Journal du Lot » et la famille, d'agréer nos sincères condoléances.

### Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Castagné, née Laval, décédée à Cahors, en son domicile, rue Clemenceau, 18.

Les obsèques ont été célébrées lundi matin. Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

### Chambre du Conseil

La Chambre du Conseil a tenu une audience vendredi soir, pour examiner les cas du Polonais Travensky, de Lamouroux et Delluc, au sujet de leur mise en liberté provisoire. Elle leur a été refusée.

Le juge d'instruction a renouvelé la détention préventive de Travensky de 15 jours et celle de Lamouroux et Delluc, les assassins de Rueyres, d'un mois.

### Plainte

M. L..., demeurant à Larroque-des-Arcs, a porté plainte contre M. Contival, qui lui reprocherait d'avoir provoqué l'arrestation de sa fille, inculpée d'infanticide, par l'envoi de lettres anonymes.

M. Contival nie énergiquement les accusations portées contre lui. Les gendarmes enquêtent.

### Chute de bicyclette

Mme veuve Garrigues, boulangère à Beaugregard, se rendait à bicyclette, à Limogne, lorsque, par suite, croit-on, d'une rafale de vent, elle perdit l'équilibre et tomba sur la route.

Des passants qui virent l'accident, accoururent et relevèrent Mme Garrigues qui était étendue sans connaissance sur la route.

Elle a été transportée à Limogne où elle reçut les soins de M. le docteur Couderc qui constata que Mme Garrigues avait une fracture à la tête.

Elle a été transportée à l'hôpital de Cahors.

Compatriotes

Notre jeune compatriote, M. Daniel Ouvrière, ancien élève du lycée Gambetta, étudiant en médecine, vient d'être reçu au concours de l'externat des hôpitaux de Paris. Nos félicitations à notre compatriote qui est le fils du sympathique Docteur Ouvrière, de Limogne et le gendre de M. Souleillou, de Bégous.

Armée

MM. les Lieutenants Bouleille, attaché d'Afrique-Occidentale française et de Lestapis, attendu de l'Indochine; le sergent-chef Soler, rapatrié d'Indochine; le capitaine musicien Ba, rapatrié d'Afrique-Equatoriale française, sont affectés au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

Recettes buralistes

MM. Dubernard, receveur buraliste à Albas-Cénac; Lacombe, à Lavercantière; Bonnet à Mayrinac-Lenour; Goffre, à Cénévières; Mauriol, à Puy-l'Evêque, sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1933.

M. Balot, mutilé, est nommé receveur-buraliste de deuxième classe à Parnac (Lot).

Engrais azotés

M. Bauzin, maître des requêtes au Conseil d'Etat, chargé de la direction des services du cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat de l'économie nationale, ancien attaché du cabinet du Préfet du Lot, est nommé membre de la Commission interministérielle, chargée d'étudier les questions relatives à la fabrication, la répartition et la consommation des engrais azotés.

RÉUNION DE COMMERÇANTS

Une réunion de commerçants a eu lieu lundi soir, sous la présidence de M. Dubernert de Garma, qui protesta contre les nouvelles lois fiscales et la façon dont est établie la taxe sur le chiffre d'affaires. Puis, il s'éleva contre les achats en commun faits par des groupements de fonctionnaires.

L'assemblée examina ensuite l'éventualité d'organiser à Cahors une « braderie » sur l'exemple de celles qui ont obtenu un vif succès à Limoges, Brive, Montauban, etc. Une commission est nommée pour étudier la question.

Enfin l'assemblée vote un ordre du jour protestant contre la proposition de M. Ramadier, député de l'Aveyron, en faveur de la création de coopératives.

Défaut de carte

Procès-verbal a été dressé à Mlle Hélène L., d'origine polonaise, habitant à Salviac pour défaut de carte d'identité. Procès-verbal a été dressé à Mme Narduzzini, d'origine italienne, demeurant à Hautesserre.

Défaut de carte d'identité

Pour défaut de carte d'identité contravention a été dressée au Portugais Dos Santos, manoeuvre à Luzech.

Pour défaut de certificat d'immatriculation et de carte d'identité d'étranger, contravention a été dressée à l'espagnol Diégo Babillo Garcia.

Défaut de plaque

MM. Darnis, Delmas, cultivateurs à Rignac, ont été l'objet d'un procès-verbal pour défaut de plaque d'identité à leur bicyclette.

Défaut de plaque de contrôle

Procès-verbal a été dressé à MM. Charmes, cultivateur à Marlet-Lesseau, électricien à Brive; à Mlle Coste Denise, de Lachapelle-Auzac, pour défaut de plaque de contrôle à leur bicyclette.

Et la plaque d'identité ?

Pour défaut d'appareil sonore et de plaque d'identité, procès-verbal a été dressé à M. Vielmont, propriétaire à Léobard.

Défaut de klaxon

M. Caumont, de Montayrol, s'est vu dresser procès-verbal pour défaut de klaxon à son auto et pour avoir omis d'actionner l'appareil sonore de sa voiture à des tournants de la route.

Défaut d'appareil rétroviseur

M. Gausserès, de Flaungnac, n'avait pas d'appareil rétroviseur à son camion automobile. Procès-verbal a été dressé.

Défaut d'éclairage

Procès-verbal a été dressé à MM. Lestrade cultivateur à Condat pour défaut d'éclairage à sa voiture hippomobile et à René Francoual, de Cahors pour défaut d'éclairage à sa bicyclette.

Procès-verbal a été dressé pour défaut d'appareil rétroviseur à leur camion, à MM. Bayle, de Leyme, Malvezin, de Souceyrac, Larrivé, à Asfaux.

Contravention

M. Jean Sabot, garçon boucher à Mercues, conduisant une auto destinée aux transports d'animaux. Mais les gendarmes, constatant que l'auto ne portait pas l'étiquette mentionnant le lieu et la date de désinfection.

En outre, le conducteur n'avait pas le récépissé de déclaration, l'autorisant à transporter des animaux par voie de terre.

Et le permis de conduire ?

M. Laval, boucher à Souillac, n'a pas de permis de conduire l'auto. Les gendarmes lui ont dressé procès-verbal.

Défaut de feu rouge

Contravention a été dressée pour défaut de feu rouge à l'arrière de leurs véhicules à MM. Larnaude, de Genevrières (Dordogne), Aussel, de Rocamadour, Besse, cultivateur à Salignac.

Et la lanterne ?

Pour défaut d'éclairage à la bicyclette, procès-verbal a été dressé à MM. Calte, de Payrignac; Céron, de Brive; Hug, de Boussac.

Procès-verbal a été dressé à M. J. Le-mozy, de Cénac, pour ne pas avoir allumé la lanterne de sa bicyclette. Pour la même infraction, procès-verbal a été dressé contre M. Chapelle, de Borréze (Dordogne).

Arrestation

Le nommé Méigand, 51 ans, a été arrêté sur le Boulevard par les agents, alors qu'en état d'ivresse, il faisait du scandale.

Il a été écroué au violon. Méigand est un vagabond impénitent. Il est sorti de la prison d'Agen le 1<sup>er</sup> février.

Les Sports

DIMANCHE 19 MARS STADE LUCIEN DESPRATS CHAMPIONNAT DE FRANCE 1/4 de finale (4<sup>e</sup> série) AIGUILLON (champion du P. A.)

Centre CAPDENAC (champion d'Auvergne) A SAUZET.

Basket-ball. — Les deux excellentes équipes du « Réveil sportif » de Castelnaud rendaient visite, dimanche 12 mars, aux « Jaunes et Noirs » de Sauzet.

Parties jouées très amicalement par une belle après-midi.

Les équipes II et I de Sauzet triomphent des équipes correspondantes de Castelnaud par 9 à 7. Arbitrage sévère mais juste de M. Pointelin.

Pour terminer la journée sportive et à l'issue de ces deux parties, l'équipe des vétérans de Sauzet a été opposée à l'équipe I de la même localité. L'avantage est resté aux jeunes, mais les vétérans se sont défendus ardemment, poussant même des offensives dangereuses pour le camp adverse.

Dimanche prochain 19 mars, la « Gimpe sportive » de Sauzet recevra, en match démonstration, l'équipe nouvellement formée de Castelnaud.

Remerciements au public Sauzetois de plus en plus nombreux au terrain des sports, qui encourage nos joueurs par ses bravos et aussi par ses gestes généreux au moment de la quête.

A FIGEAC.

Le Groupe battu à Graulhet. — Notre club local s'était déplacé dimanche à Graulhet, en huitième de finale du Championnat de France. Après un voyage sans encombre nos représentants arrivèrent dans la cité ouvrière tarnaise, le moral est bon mais l'adversaire est redoutable.

Dans un stade parfaitement organisé et devant une foule nombreuse le Groupe débute par plusieurs incursions dangereuses. Deux buts sur coup franc sont manqués de peu. Figeac, adieu par le vent, domine manifestement sans toutefois pouvoir conclure. A la reprise, Graulhet est encore dominé pendant quelques instants. Il parvient à se dégager et, à la suite d'un cafouillage, l'arbitre accorde un essai des plus contestables, d'ailleurs peu acclamé. Quelques minutes plus tard, les tarnaïsi marquent un deuxième essai copié, à peu près conforme au précédent. Figeac se reprend mais la fin est sifflée.

Le Groupe vient de terminer sa saison officielle en succombant très honorablement devant le redoutable quinze graulhetois, deux fois champion de France. La partie fut jouée dans le meilleur esprit et aucun vilain geste ne vint enlaidir cette rencontre. Tous les joueurs figeacois sont à féliciter en bloc pour leur belle partie. Le Groupe veut continuer encore sa saison amicale et se déplacera dimanche chez nos amis Cadurciens en match de retour.

Eliminatoire du premier pas Dunlop. Comme les années précédentes, l'Union Vélocipédique de France fera disputer le dimanche 2 avril, le Premier Pas Dunlop, sur une distance d'environ 45 kilomètres.

Les jeunes gens, âgés de 15 ans au moins et de 18 ans au plus, qui désirent prendre part à cette épreuve doivent se faire inscrire dès maintenant chez M. Herpin, 18, place Carnot.

Cette épreuve est dotée de 10 prix, dont le premier comporte un voyage à Paris avec paiement des frais de séjour, soit 100 francs par jour. Le droit d'engagement est de 5 francs, et donne droit à la licence de débutant. Clôture des engagements samedi 1<sup>er</sup> avril. Jeunes cyclistes engagez-vous.

A GOURDON.

Union sportive. Rugby. — Dimanche dernier, notre équipe rencontrait à Montignac P. U. S. Montignacoise. Jolie partie où les jeunes éléments introduits dans notre quinze jouèrent avec cœur et surent tenir leur place.

Un joli essai de trois-quarts fut marqué. Mais l'équipe adverse entraînée par les vieux joueurs, toujours bons, sut égarer sur un but sur coup franc. D'où : match nul par 3 à 3.

Dimanche prochain, déplacement à Condat contre la belle équipe de P. U. S. Vézérienne. Jolie partie pour laquelle nous prions tous les joueurs d'être exacts au départ, à 12 h. 30.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

Chien trouvé. — Il a été trouvé par M. Sabrie Alfred, domicilié à Béars, commune d'Arcambal, un chien courant, roux, âgé d'environ 1 an. Le lui réclamer.

Salignac

Nécrologie. — C'est avec peine que nous apprenons le décès de Mme Blanc, née Franciel, enlevée à l'affection des siens, bien jeune encore, après une longue et douloureuse maladie. Nous adressons à M. Paul Blanc, son mari, et à ses deux jeunes filles nos sincères condoléances.

Vidalrac

Nécrologie. — On annonce la mort de Mme Marie Cazelle, du hameau de Puymerle, décédée à l'âge de 74 ans. Nos condoléances à la famille.

St-Vincent-Rive-d'Oit

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine le décès, à l'âge de 83 ans, de M. Xavier Delpech, ancien maire de St-Vincent-Rive-d'Oit, enlevé à l'affection des siens à la suite d'une longue maladie. Ses obsèques eurent lieu samedi dernier. Derrière le deuil, conduit par MM. Auzi et Sers, gendres du défunt, venait le maire et le conseil municipal, les institutrices et les instituteurs du canton et toute la population de Saint-Vincent qui avaient tenu à manifester leur sympathie et leur amitié à l'instituteur dévoué, au maire paternel et au républicain indéfectible qui, pendant plus de 50 ans, avait donné sans compter à ses concitoyens le meilleur de lui-même.

En quelques mots empreints de la plus grande émotion, M. Pouljode,

instituteur à St-Vincent, au nom de l'Administration académique, du Conseil municipal, et de la population, retraça éloquentement la vie professionnelle et administrative de M. Delpech.

Voici le discours prononcé par M. Pouljode :

Mesdames, Messieurs, C'est avec une profonde émotion que je viens, au nom de l'Administration académique, au nom du Conseil municipal, au nom de la population tout entière et en mon nom, rendre un dernier hommage à mon prédécesseur et ami, M. Delpech.

Né à Mouroles le 1<sup>er</sup> décembre 1849, il fut nommé instituteur-adjoint à Catuz le 16 juillet 1869. Titulaire à Promilhanges en 1872, il fut nommé l'année d'après à Saint-Vincent (juin 1873).

C'est là qu'il devait rencontrer celle qui devait être la bonne compagne de toute sa vie, c'est là qu'il devait se fixer définitivement.

Modeste instituteur rural, M. Delpech fut un de ces courageux pionniers de la première heure, qui ont allumé partout ces flambeaux de vie dont le rayonnement a pu éclairer jusqu'au dernier de nos hameaux. Ils ont connu le labeur incessant de la classe du jour, si consciencieusement faite, des pénibles classes du soir, où venaient tous les anciens du secrétariat de la Mairie, avec tout ce qu'il comporte d'écritures, de travaux bénévoles absorbant jeudis et dimanches. Ils ont mis toute leur activité au service de l'école, de l'église, de la commune, au service de la commune tout entière. En fait de progrès dans les campagnes, on leur doit tout.

M. Delpech a exercé ce dur labeur pendant quarante ans, avec une parfaite maîtrise, difficultés de notre profession, surtout avec les classes surchargées d'autrefois, rendront un hommage mérité au long effort qu'il a fourni.

Les nombreux succès au certificat d'études, l'estime de ses chefs et de la population des communes où il a exercé en sont un éclatant témoignage.

M. Delpech prit sa retraite au mois d'août 1908, entouré du respect et de la reconnaissance de tous.

La population de Saint-Vincent devait lui montrer son affection peu de temps après. A la mort de M. Pélassié, le 5 novembre 1912, elle le choisit comme conseiller municipal et maire de sa chère commune (7 novembre 1912).

Dans ses nouvelles fonctions, il montra la même activité et le même dévouement que dans sa tâche d'instituteur.

Maire pendant ces tristes années de 1914 à 1918, il se montra infatigable dans son dur labeur de l'administration et du ravitaillement particulièrement pénible de la population.

Ce surcroît de travail l'épuisait. Fatigué par ce surmenage excessif, il dut alors prendre du repos et abandonner ses fonctions, en août 1927.

Mais il ne se désintéressa pas pour cela de la vie de son cher village. Il continua à se tenir au courant de tout ce qui nous intéressait et surtout de la vie politique du pays, car M. Delpech ne fut pas seulement un bon instituteur et un bon maire, il fut aussi et il est resté toute sa vie un fervent républicain qui n'a jamais connu de défaillance et dont la foi ne s'est jamais évanouie.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'adresser à sa vaillante compagne, qui l'a soigné avec un admirable dévouement, à M. et à Mme Auzi, à M. et à Mme Sers et à leurs enfants, qui l'ont entouré de leur chaude tendresse, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Que Mme Delpech, les familles Auzi et Sers, si cruellement éprouvées, veuillent bien agréer l'expression de notre bien vive sympathie et de nos condoléances attristées.

Montcuq

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Bouchet, âgée de 79 ans.

Mme Vve Bouchet était la mère de Mme Garrigou, notre dévouée directrice de l'école enfantine, de Mme Delmas, la sympathique marchande de chaussures et de Mme Vve Alduy, domiciliée à Bordeaux.

Aux familles éprouvées par ce deuil cruel, nous offrons l'expression de nos sentiments attristés. — C. P.

Sauzet

Mort du doyen. — Samedi ont été célébrées les obsèques de M. Louis Couillaud, décédé à l'âge de 90 ans.

C'était le doyen de la commune où il ne comptait que des amis.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Basket-ball. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Floressas

Nécrologie. — C'est avec un profond sentiment de tristesse que nous avons appris la mort survenue jeudi 9 mars à St-Mairé (Lot) de notre excellent ami M. Léopold Couill, instituteur en retraite, délégué cantonal. Rien ne pouvait faire prévoir une mort aussi soudaine.

M. Couill paraissait avoir une robuste santé pour ses 70 ans. Une crise cardiaque l'a emporté presque subitement.

La population de notre commune a appris avec émotion cette mauvaise nouvelle. M. Couill, en effet, avait exercé pendant 17 ans, à Floressas ses fonctions d'instituteur et de secrétaire de mairie à la satisfaction de tous.

Au 1<sup>er</sup> octobre 1920 il demanda et obtint sa nomination à St-Mairé sa commune natale. Il y resta en fonctions jusqu'à sa mise à la retraite en 1928.

Très attaché à ses devoirs professionnels, il fut promu officier d'Académie en 1925 et officier de l'Instruction publique en 1931. En 1929 ses concitoyens l'avaient envoyé siéger au Conseil municipal où ses connaissances administratives devaient trouver leur emploi apprécié et reconnu.

Pour nous qui lui succédâmes en 1920 à la tête de l'école de Floressas il fut toujours un ami sincère et sûr; d'une bonté et d'une servabilité à toute épreuve.

Nous saluons avec une émotion impossible à traduire par des mots son souvenir et nous prions Mme Couill et sa famille d'agréer nos plus vives condoléances. — L. D.

St-Mairé

Nécrologie. — Les morts vont vite sur notre plateau. Saux et St-Mairé sont rudement éprouvés sur ce point.

Notre collègue, Couill, instituteur à St-Mairé, avant sa retraite, sa commune d'origine, vient de mourir, presque subitement, à l'âge de soixante-neuf ans, après trois jours de maladie. Ses obsèques ont eu lieu jeudi dernier. Personne ne pouvait prévoir une fin aussi brusque parce qu'il paraissait jouir d'une parfaite santé.

C'est un vieux maître d'école, au caractère gai et enjoué qui disparaît d'au milieu de nous. Il a travaillé d'abord pour le bien de ceux qui doivent nous remplacer, et ensuite pour se tenir au courant de ce qu'il faut à l'enseignement moderne afin de pouvoir donner avec fruit aux nouvelles générations les soins et l'instruction que réclament les nécessités actuelles de la vie. Pendant plus de quarante-cinq ans il a été sur la brèche.

Nous nous plaignons à dire que les jeunes instituteurs et institutrices ont pensé comme nous, car ils sont venus en grand nombre l'accompagner à sa dernière demeure. Il n'y avait pas seulement ceux du canton de Montcuq, mais même plusieurs des cantons limitrophes. La population de St-Mairé, au grand complet a voulu suivre au cimetière, son ancien instituteur en même temps que le camarade que plusieurs ont connu encore jeune.

Au champ de repos, son ancien collègue et ami, Vigouroux, actuellement à St-Hilaire-sur-Garonne, a retracé magistralement la vie et la carrière de l'ami regretté en même temps qu'il a lu la lettre de M. Doumer, inspecteur primaire, s'excusant de ne pas être là par rapport à la présence à Cahors d'un inspecteur général de l'enseignement.

Ce nous est un devoir de donner ci-dessous aux lecteurs du Journal du Lot le texte de l'hommage que M. Vigouroux a prononcé au nom des Institutrices et des Instituteurs présents comme en son nom personnel.

Au camarade, à l'ami, à l'ancien collègue, nous adressons notre suprême adieu et à la veuve éplorée, de même qu'à la famille, nos condoléances attristées. — D.

Discours de M. Vigouroux

Mon cher collègue et ami, Madame, Mesdames, Messieurs, La funeste nouvelle a frappé tout le monde de stupeur devant cette tombe si prématurément ouverte. C'est au moment précis où l'on escomptait un mieux sensible de votre état de santé, que vous disparaissiez soudainement et que vous étiez ravi à l'affection de votre chère compagne, de vos parents, de vos amis.

Il faut donc que, sans pitié, sans cesse, toujours, froidement et cruellement les Parques coupent le fil de la vie de tous les êtres qui nous sont chers et apportent ainsi la désolation et l'angoisse dans les cœurs.

Il est, malgré la grande peine qui nous étreint à tous, réconfortant de rappeler ce que fut Couill.

Couill fut un fils et un mari modèle. Sa chère femme sait mieux que quiconque combien il fut dévoué, ému, affectueux. Il m'a été souvent donné de voir combien était douce et attirante une telle vie de famille où deux êtres vivaient dans l'intimité la plus charmante.

Je vous vois toujours, vous, Madame Couill, prodiguer, de votre côté, mille petits soins à votre mari, orner son existence de ces mille petits riens qui enlèvent et rendent si agréable notre brève existence.

Couill fut un ami sûr et dévoué. Pendant près de vingt-cinq ans nous avons exercé nos fonctions côte à côte, et toujours il m'a été donné d'apprécier ce tempérament doux et égal, toujours prêt à rendre service à ce qui lui demandait, de ses conseils, de son appui.

Nos conversations portaient tour à tour sur des sujets divers qu'il traitait avec sa vive intelligence, son esprit cultivé, son sens rassis. Parfois aussi, après avoir épuisé ces sujets, nos causeries allaient vers des choses gaies qu'il narrait avec son esprit de gascon enjoué et ses anecdotes c'était comme un feu d'artifice de saillies arrosées de ce sel gaulois qui n'était jamais orduier. En un mot, Couill était un homme sérieux, pondéré, à l'intelligence vive, au jugement sûr, au raisonnement serré, appuyé par un solide et robuste bon sens; c'était aussi un aimable compagnon, un homme charmant.

Couill fut un instituteur modèle. Ce n'est pas à moi, son collègue, qu'il appartient de porter un jugement quelconque sur son œuvre scolaire; mais il m'est permis de dire que ses chefs le tenaient en haute estime et qu'il a conquis, à juste titre, tous les grades universitaires. Partout où il a exercé ses délicates et nobles fonctions, il s'est donné corps et âme à son rôle d'enseignant, ne ménageant pour cela, ni son temps, ni sa peine, ni sa santé. Il a cherché à former de jeunes intelligences, à les enrichir de connaissances indispensables à l'homme moderne et à projeter dans les jeunes cerveaux la lumière vivifiante de la raison et du libre examen; à inculquer au jeune citoyen l'amour de la liberté et la haine de l'oppression, à faire de ce citoyen un être réfléchi, à la fois conscient de ses droits et aussi, surtout, de ses devoirs.

Couill fut un éducateur modèle. Il emporta dans sa tombe l'affection et la reconnaissance de tous ses anciens élèves. Il fut un collègue charmant, toujours obligé, toujours dévoué. Tous les maîtres qui l'entouraient savent qu'ils perdent en lui un ami sûr et dévoué.

Enfin, Couill, respectueux de toutes les croyances, de toutes les opinions vraiment sincères, ne craignait jamais d'afficher les siennes. Ce fut un républicain ardent et convaincu. La démocratie perd en lui un de ses plus fidèles serviteurs.

Au nom du corps enseignant, au nom de toute la nombreuse assistance qui nous entoure, je vous adresse, à vous, Madame Couill, et à tous les parents du cher disparu, l'expression bien sincère de nos condoléances attristées. Puissent toutes les marques de douleur sympathique apporter un baume à vos angoisses et à votre immense douleur.

Quant à vous, mon cher Couill, soyez assuré que nous garderons dans nos cœurs le souvenir impérissable de l'ami disparu.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Pour les pauvres. — Les deux soirées des 11 et 12 mars offertes par l'Harmonie Les Artisans réunis à ses membres honoraires ont obtenu le grand succès que méritaient les efforts des organisateurs. Ceux-ci n'avaient rien négligé en effet, pour arriver à cet heureux résultat.

At. Ajoutons qu'ils n'ont eu garde, au milieu de réjouissances, d'oublier les malheureux. Leur appel en faveur des infortunés a été si bien accueilli du public que les quêtes ont produit la jolie somme de 478 fr. 75.

Nous ne saurions trop remercier organisateurs et spectateurs de leur geste gracieux qui contribuera à soulager bien des misères.

Nettoyage des fosses. — Les propriétaires désireux de faire procéder au nettoyage de leurs fosses d'aisance sont informés que le Service des autos-vidanges de Montauban sera de passage à Figeac cette semaine. En conséquence ils sont invités à se faire inscrire au plus tôt au Secrétaire de la Mairie.

Le Groupe battu à Graulhet. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Eliminatoire du premier pas Dunlop. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Gintraç

A réparer. — A la suite des pluies abondantes de ces jours derniers, des amas de terre ont été entraînés et obstruent les caniveaux de la route de Gintraç à Cressensac.

Puybrun

Obsèques. — Nous avons eu le regret d'annoncer la mort du docteur Bagou, décédé à l'âge de 40 ans des suites de maladies contractées pendant la guerre, comme médecin-major sur le front des Dardanelles, où il contracta la fièvre typhoïde.

Une foule considérable a assisté aux obsèques du regretté docteur. Toutes les communes du canton de Bretenoux étaient représentées.

Au cimetière, M. le docteur Ayrrolles, de Bretenoux, a salué, en termes émus, la mémoire du regretté disparu dont nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Livernon

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Besombes, conseiller municipal de Livernon, décédé à l'âge de 63 ans. Ses obsèques ont été célébrées vendredi, au milieu d'une nombreuse assistance. Au cimetière, M. Vayssié maire, a adressé le dernier adieu au regretté disparu dont nous prions la famille d'agréer nos sincères condoléances.

Saint-Céré

Obsèques. — Lundi ont été célébrées les obsèques de Mlle Dournes, sœur de notre estimé docteur M. Dournes. Une foule nombreuse a accompagné la défunte à sa dernière demeure. Nous adressons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

Concert. — Dimanche, Place Charles Bourseul notre Union musicale nous permit une fois de plus d'admirer ses nouveaux progrès et d'applaudir les beaux morceaux qu'elle nous fit entendre, sous la direction de son chef auquel elle doit sa résurrection. Souhaitons qu'il nous soit permis d'assister plus souvent à de semblables concerts.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (3<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour FLOIRAC Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Journée des Anciens Combattants non pensionnés. — En face des problèmes du jour, les revendications essentielles des A. C. N. P. étant menacées, le bureau cantonal des A. C. N. P. organise pour fin avril une grande manifestation qui aura lieu à Gourdon.

Cette manifestation sera présidée par l'actif et dévoué camarade Pédelmas, président national des A. C. N. P., qui développera la doctrine des A. C. N. P. et leurs revendications. Le camarade Estingou, président de la Fédération de la Haute-Garonne, traitera de la Paix.

La date exacte n'étant pas encore fixée la commission d'organisation invite tous les camarades A. C. N. P. du canton, ainsi que tous les camarades combattants des associations sœurs, à se réserver les deux derniers dimanches d'avril afin de pouvoir assister en masse à cette manifestation.

Nous donnerons le programme de cette journée qui comportera également une soirée récréative avec le passage d'un grand film pacifiste.

Union sportive. Rugby. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Saint-Denis-près-Martel

Obsèques. — Jeudi ont été célébrées les obsèques de M. Sérager, maire de Saint-Denis-Martel. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funéraire.

Toutes les municipalités des communes du canton étaient représentées.

Au cimetière, M. Soulié, adjoint

**GRANDE MAISON DE  
TEINTURE NETTOYAGE**  
de tous vêtements,  
tissus, chapeaux, etc...  
Nettoyage et remise à neuf de véte-  
ments de cuir.  
Teintures de fourrures.  
Nettoyage d'ameublements, etc...  
ENVOI TOUTS LES SAMEDIS  
Travail soigné  
Dépôt pour Cahors :  
Madame Louis BONNET  
2, rue des Capucins

**REPRÉSENTANT BIEN INTRODUIT**  
sérieuses références exigées,  
est demandé Beurrier de Normandie  
Ecrire : M. SIGNOLLE, BEURRIER,  
LA FERTE-MACÉ (Orne).

**TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE CAHORS**

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**  
du sieur CHABERT Arthur,  
Marchand tailleur et confection-  
nier à Cahors  
Boulevard Gambetta, n° 67

**Convocation des créanciers  
pour production de titres  
et vérification des créan-  
ces.**

(PREMIER AVIS)

Messieurs les créanciers de la dite li-  
quidation judiciaire sont invités à pro-  
duire dans le délai de quinze jours, on-  
tre ceux accordés en raison des distan-  
ces, leurs titres de créances, accompa-  
gnés d'un bordereau sur papier libre in-  
dicatif des sommes par eux réclamées,  
entre les mains de Monsieur ROUSSEAU,  
arbitre de Commerce, demeurant à  
Cahors, liquidateur définitif, ou entre  
les mains du Greffier du Tribunal de  
Commerce, pour être procédé à la vé-  
rification des créances.

Cette vérification commencera le vingt  
et un mars prochain, jour de mardi, à  
treize heures trente.

En la salle des audiences du Tribunal  
de Commerce de Cahors, sise au Palais  
de Justice, où elle sera continuée si be-  
soin est.

La présente insertion est faite en con-  
formité des dispositions de l'article  
douze de la loi du quatre mars mil huit  
cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,  
E. MANEYROL.

**Bibliographie**

**LES ANNALES**

La misère de la jeune bourgeoisie ; les  
femmes fatales au cinéma ; le crépuscu-  
le de la Société des Nations ; le cin-  
quantième de la mort de Karl Marx ;  
feu le Monténégro ; les actualités litté-  
raires, théâtrales, mondaines, politiques,  
médicales et mondiales, tels sont les  
principaux éléments des *Annales* du 10  
mars. Articles d'autant plus passion-  
nants et retentissants qu'ils sont signés  
François Mauriac, Hervé Lawrick, Lu-  
cien Ronnier, Gérard Bauer, Yvonne  
Sarcey, Pierre Bost, James de Coquet,  
Le numéro, merveilleusement illustré.  
Par tout : 2 francs.

**BIBLIOTHÈQUE RELIÉE PLON**

**PEAU D'ANGE**

par Jean-Louis VAUDOYER

Dans ce roman, l'auteur de la *Reine  
évanouie* nous ramène aux dernières an-  
nées de la guerre, lorsque celle-ci, par  
sa violence et sa durée, parut un ins-  
tant avoir libéré les instincts primitifs  
de l'humanité. Un très jeune garçon,  
très beau, très séduisant, s'est engagé  
dans l'artillerie. Sa grâce naturelle, son  
charme de jeunesse font de lui, à l'âge  
de Chérubin, un précoce Don Juan.  
Quelques semaines avant de partir pour  
le front, il rencontre une jeune femme  
aux yeux secrètement tristes par la-  
quelle il est aussitôt attiré. Cette attraction  
rapide est réciproque. La jeune femme  
suit au cantonnement celui qu'elle a sur-  
nommé Peau d'Ange. L'expérience par-  
fois amère qu'elle a de la vie s'oppose à  
la confiance tenace et spontanée du  
jeune Peau d'Ange. Mais ces amours  
tour à tour heureuses et tourmentées  
sont interrompues : Peau d'Ange part  
pour le front. Avant l'heure des adieux,  
son amie le quitte subrepticement, lui  
laissant une adresse à laquelle il envoie  
des lettres qui lui seront retournées  
avec la mention « inconnue ». Peau

d'Ange reverra-t-il jamais sa mystérieu-  
se et éphémère compagne ? Peut-être...  
Probablement.

**LE POISON DE LA JUNGLE  
(THE UPAS TREE)**

Roman par Florence BARCLAY  
Traduit de l'anglais  
par E. DE SAINT-SEGOND

Quel démon secret nous pousse à ne  
pas nous contenter du bonheur assuré  
que nous avons sous la main. Redouta-  
ble énigme qui a tenté le sobre et beau  
talent de l'auteur du *Jardin de Christo-  
bel*, En suivant l'étoile, la Châtelaine de  
Shenstone, Ronald West a mille raisons  
de demeurer attaché à la bonne terre  
anglaise. Il a épousé une charmante  
femme, Hélène, dont les excellentes  
qualités, la fière énergie, se détachent  
sur un fond de luxe et de bien-être. Le  
succès lui est venu avec ses romans qui  
détaillaient la gravité mélancolique de la  
province britannique, et livraient avec  
des réserves touchantes, le secret des in-  
imités féminines. Subitement, il rêve de  
renoncer aux attendrissements faciles,  
au pathétique familial, et de chercher en  
Afrique centrale la matière d'œuvres  
plus vivantes, plus mouvementées. Hé-  
lène le cœur brisé, accepte la séparation,  
garde même jalousement par devers elle  
l'espoir d'un Christmas où l'arbre lé-  
gendaire se dressera pour l'enfant tant  
souhaité. Fort habilement, l'auteur nous  
fait grâce des aventures du romancier-  
explorateur dans la brousse. Nous le re-  
trouvons malade, déséquilibré, vaguant à  
Leipzig, avec dans les bras, un violoncel-  
le de prix, dont il jouera à miracle par  
intuition ou par ressouvenir d'une vie  
antérieure. Sa correspondance a été in-  
terceptée par un traître et tous les subli-  
mes projets ébauchés par une sorte  
d'hallucination sombreraient dans la folie  
furieuse irrémédiable sans l'interven-  
tion d'un médecin ami, dont le sûr  
diagnostic a distingué les effets d'une  
intoxication paludéenne, sans l'aide du  
traître ramené au sentiment de l'hon-  
neur par les sévères reproches de sa pa-  
rente. Encore une fois un enfant a été  
le sauveur, par la seule vertu de sa ve-  
nue providentielle.

Un volume in-16 relié, sous chemise  
illustrée. Prix : 3 fr. 50. — en vente à  
la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Pa-  
ris, 8<sup>e</sup>, et dans toutes les bonnes librairies.

**Chemin de fer de Paris à Orléans**

Un Bureau de Tourisme  
à la gare de Paris-Quai d'Orsay

La Compagnie d'Orléans vient d'auto-  
riser l'Union Nationale des Agences de  
Voyages à installer un Bureau de Tou-  
risme à la gare de Paris-Quai d'Orsay.

Ce bureau, qui complète utilement les  
services officiels de la gare, offre au Pu-  
blic tous les renseignements qui lui sont  
nécessaires pour établir l'itinéraire et le  
prix de revient de ses voyages emprun-  
tant le Réseau d'Orléans soit unique-  
ment, soit partiellement, y compris les  
fraîs de séjour ou de villégiature dans  
les hôtels, les excursions, etc... Il met  
à la disposition des voyageurs des car-  
nets de voyages individuels à forfait,  
toutes dépenses comprises ; il se charge  
d'organiser aux conditions les plus  
avantageuses, des voyages collectifs, ac-  
compagnés ou non, etc...

Installé dans le hall de départ des  
grandes lignes, à côté des salles d'atten-  
te, le Bureau de Tourisme est ouvert de  
10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30 (sauf  
dimanches et fêtes).

**LE LIVRET-GUIDE OFFICIEL  
de la Cie d'Orléans**

(Édition du Service d'Hiver)

La Compagnie du Chemin de fer de  
Paris à Orléans met en vente dans les  
principales gares de son Réseau, au prix  
de 3 fr. 50 l'exemplaire, son Livret-Gui-  
de Officiel illustré, comprenant notam-  
ment l'horaire complet des trains au 3  
octobre 1932.

Comme précédemment, ce Guide est  
également adressé à domicile, contre  
l'envoi préalable de sa valeur augmen-  
tée des frais d'expédition, soit au total  
4 fr. 95 pour la France et 7 fr. 70 pour  
l'étranger, contre mandats, chèques pos-  
taux (Paris-1204) ou timbres-poste fran-  
çais, par le service de la Publicité de la  
Compagnie, 1, place Valhubert, à Paris  
(13<sup>e</sup>).

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

1, RUE DES CAPUCINS, 1

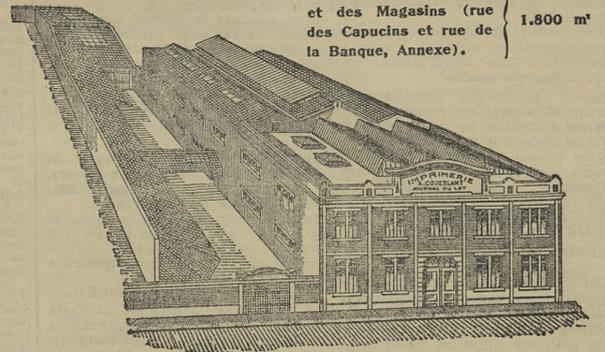
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers  
et des Magasins (rue  
des Capucins et rue de  
la Banque, Annexe.) 1.800 m<sup>2</sup>

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Clandes, Gourmes des enfants, Sécrétion  
purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche,  
Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique,  
Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile  
des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres  
de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** :  
des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

**LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL**

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus  
agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile  
de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste  
et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL ren-  
ferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus  
dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés  
à du Phosphate de Chaux assimilable et à de  
l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait  
disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les  
Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la  
neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de  
bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections  
de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie  
les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour  
éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom  
du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 29

**LA LADY AUX PERLES**

par F. DE BAILLEHACHE

XX

— Régina ! souffla-t-il dans son  
oreille, vous ne pouvez pas rester la  
femme de cet homme ! Vous ne le  
pouvez pas ! C'est un misérable !  
Après deux mois de mariage, partir  
avec une autre femme...  
Elle l'arrêta :  
— Ne me dites pas de mal de lord  
Palmington, dit-elle. Je ne le permets  
pas.  
— Même après ce que vous venez  
d'apprendre ?  
— Je n'ai rien appris du tout.  
Elle se représentait Régina fuyant  
le malencontreux Anglais qui voulait  
voir son visage...  
— Laissez-moi rire, fit-elle. C'est si  
drôle tout cela !  
Elle fit son rire perlé nouvel-  
lement appris et revint vers les grou-  
pes.  
— Incompréhensible ! grommela  
Bruno en demeurant sur place. In-  
compréhensible !

XXI

C'était le matin, dans son boudoir,  
tandis que la camériste l'ondulait ou  
la manœuvrait, que Reine donnait au-  
dience à Potter, le « butler » ou ma-  
ître d'hôtel du château. Ce matin-là,  
comme les ordres étaient donnés, le  
vieux domestique sembla gêné, ne  
voulant pas s'en aller.  
— Il y a encore quelque chose,  
Potter ? demanda lady Palmington.  
— Oui... j'ai une faveur à deman-  
der.  
— Je vous écoute.  
— Que votre ladyship m'excuse...  
il s'agit d'une affaire privée... une af-  
faire de famille...  
— De votre famille, Potter ?  
— Heu... oui, de ma famille. Je  
voudrais parler... je voudrais être seul  
avec madame.  
Elle sourit. Que pouvait-il lui vou-  
loir, ce brave vieux butler, avec ses  
affaires privées ?  
— Bien, dit-elle. Guerty, allez  
cueillir des branches de chèvrefeuille  
pour orner la table ce soir. Vous en  
trouverez dans la charmille. Il en  
faut six branches de deux pieds de  
long au moins.  
La camériste pinça la bouche,  
compréhendant qu'on l'éloignait.  
— Très bien, madame. J'y vais.  
Potter laissa errer un petit sourire  
entre ses favoris gris ; cela l'amusait  
de vaincre la curiosité de Guerty.  
— Que madame m'excuse, dit-il.  
C'est important.

— De quoi s'agit-il ? Que puis-je  
faire pour vous ou votre famille ?  
Il s'inclina :  
— J'ai menti... il ne s'agit pas de  
ma famille... C'était pour les oreilles  
de Guerty. Il s'agit de la gouvernante  
des enfants.  
— Miss Simpson ?  
— Oui. Je voulais dire à madame...  
D'abord je craignais de parler... mais  
j'ai mon honneur... je dois parler.  
— Je vous écoute.  
— Voilà. Cette personne a fait ici  
la maîtresse depuis la mort de lady  
Violette, c'est-à-dire depuis bientôt  
cinq ans. Et elle aurait voulu conti-  
nuer.  
Reine questionna :  
— Voulez-vous dire que miss  
Simpson ose être fâchée du mariage  
de lord Palmington ?  
— Exactement. Et plus encore de  
l'attachement de sir Teddy pour ma-  
dame. Elle est jalouse... Avec ça très  
exaltée... Je tenais à prévenir ma-  
dame qu'elle est dangereuse.  
Mlle Dardignac sauta en l'air :  
— Potter ? Parlez-vous sérieuse-  
ment !  
— Je regrette de devoir dire à ma-  
dame que je parle très sérieuse-  
ment. Je veille. Mais il fallait que  
madame soit prévenue.  
Elle soupira :  
— Je vous remercie, Potter... Je  
vous suis profondément reconnais-  
sante. Continuez de veiller sur les  
enfants.  
Il salua et sortit.

Que devait-elle faire ? Quel genre  
de vengeance préparait cette Simp-  
son ? Contre qui ? Elle eut une peur  
terrible qu'il arrivât quelque chose  
aux enfants.  
Les vieux Backville étaient trop  
agés, trop fatigués par l'âge pour  
qu'elle pût leur demander conseil  
ou appui. Il ne restait qu'Almérie  
Fettingham et les Stanton. Elle fit  
téléphoner à lord Fettingham, le  
prieant de venir chez elle pour le  
lunch.  
Tout d'abord il rit de « ces jalou-  
sies d'office », puis gagné par l'in-  
quiétude de Reine, il proposa :  
— Pourquoi n'offrez-vous pas un  
congé d'un mois à cette bonne  
femme ? Elle n'en a pas eu depuis des  
années. Votre mari reviendra peu de  
temps après son retour... si vous la  
reprenez.  
L'idée était heureuse. Miss Simp-  
son ne put qu'accepter le repos payé  
qu'on lui offrait et partit la semaine  
suivante, laissant les enfants aux  
mains des bonnes qui les servaient  
d'habitude.  
Reine dut prendre au sérieux son  
rôle de maman et passa tous les soirs  
dans l'appartement des enfants avant  
de se coucher, même si elle rentrait  
tard, pour s'assurer par elle-même  
que tout y était en ordre.  
Il y avait la chambre de Teddy,  
celle de miss Simpson, occupée main-  
tenant par Polly, la femme de cham-  
bre des enfants, la chambre de Phyl-  
lis, celle de Vivian et sa nourrice, une

salle de bains, un salon et une salle  
d'études.  
Tout le monde dormait quand  
Reine passait, silencieuse, sa lanterne  
électrique dans la main. Seul le  
chat s'étirait à côté de la baignoire,  
sur son coussin, près de l'arrivée  
d'eau chaude.  
Ce soir là, une douzaine de convi-  
vies avaient dîné au château ; les par-  
ties de bridge avaient duré longtemps.  
Dès que la dernière voiture se fut  
éloignée, Mlle Dardignac monta dans  
l'aile du château occupée par l'appar-  
tement des enfants. Elle faillit tom-  
ber sur le chat, effaré, qui descendait  
l'escalier en trombe.  
Elle se baissa pour le caresser :  
— Alors quoi, Poussy ? Tu as vu  
une petite souris ? Laisse-moi pas-  
ser.  
Mais le chat miaulait, se frottait  
contre les pieds de la jeune femme  
l'empêchant d'avancer. Elle le prit  
dans ses bras :  
— Tu es bien bavard et bien excité,  
ce soir, Poussy ! Que se passe-t-il  
donc ?  
Il s'échappa comme elle arrivait  
dans la chambre de Teddy. Le petit  
garçon dormait, comme toujours ;  
l'odeur du jardin venait à travers les  
persiennes fermées et la fenêtre ou-  
verte.  
Dans l'ex-lit de miss Simpson, Pol-  
ly ronflait comme un sapeur et la  
porte donnant dans la chambre de  
Phyllis était entre-baillée. Tout était  
silencieux sauf le chat qui, invisible

dans l'obscurité, miaulait.  
Reine termina sa tournée, mais  
une odeur singulière l'inquiéta. Sans  
doute les jardiniers avaient brûlé des  
herbes dans le parc et le vent en ap-  
portait la fumée à travers les jalousies.  
Contrairement à l'usage, la porte  
de la salle de bains était fermée, ce  
qui expliquait le désespoir du chat.  
— Viens te coucher, Poussy ! dit  
Reine.  
Elle ouvrit la porte et étouffa un  
cri. Les peignoirs pendus au porte-  
manteau brûlaient presque sans  
flamme, encore humides du bain du  
soir. Incandescentes, placées entre la  
porte et les robinets, ils empêchaient  
la jeune fille de chercher à ouvrir  
l'eau.  
Elle alluma l'électricité en grand,  
cria aux enfants de s'habiller et cour-  
ut au palier où se trouvait le gong  
d'argent dont on se servait dans la  
journée pour le jardin. Elle le frap-  
pa vivement, avec force, et tout le  
château en résonna.  
Teddy accourait en pyjama :  
— Sonnez toutes les sonnettes !  
cria-t-elle.  
Il obéit, ahuri.  
Déjà les domestiques, à peine en-  
trés dans leurs chambres, revenaient  
en hâte ; les autres accouraient à dé-  
mi-vêtus. Potter envoya un valet son-  
ner la grande cloche dans la tour.

(A suivre).